

**Conseil maritime ultra-marin du bassin Sud océan Indien**



## Séance plénière du 13 novembre 2018

III. Présentation de la semaine de l'économie bleue et du plan régional d'organisation et d'équipement des ports de pêche

# L'ÉCONOMIE BLEUE A LA RÉUNION

**2 800 Emplois** dont 2 500 directement, et 300 indirectement liés au secteur  
Dans un contexte local de **taux de chômage de 24 %** (39 % chez les jeunes)  
**515 M €** de Chiffre d'affaires

## Les emplois les plus représentés :

- Activités portuaires navales (73 % du secteur)
- Pêche et aquaculture
- Activités récréatives et de loisirs liées à la mer : le plus fort effet d'entraînement (11,49 emplois salariés créés pour 1M€ de CA)
- Activités de valorisation de la biodiversité marine, activités liées à la gestion des risques littoraux et marins, activités liées aux énergies marines renouvelables : relativement plus marginales en termes d'emplois

---

## En Conclusion

---

**Effet d'entraînement** du secteur de l'économie bleue est encore limité par rapport aux autres secteurs (production de valeur ajoutée ou emplois)

## Enjeux forts :

- Développement de **nouvelles activités** liées à l'économie bleue
- Augmentation des **retombées économiques indirectes**



# UN PROJET POUR FEDERER LES ACTEURS ET VALORISER L'ÉCONOMIE BLEUE

---

La Semaine de l'Économie Bleue  
Île de La Réunion – le 3-8 décembre 2018



# LE PROGRAMME DE LA SEMAINE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

**Lundi 3 décembre** : Assemblée constitutive de l'Institut Bleu + Ouverture officielle + conférence sur l'économie bleue et sur la Planification Spatiale Maritime (PSM) en séances plénières

**Mardi 4 décembre** : Comité de suivi + Comité de Pilotage « Océan Métiss » (réservé aux membres du consortium)  
Conférence et ateliers sur la PSM

# LE PROGRAMME DE LA SEMAINE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

**Mercredi 5 et jeudi 6 décembre** : Séminaire international sur la gestion du risque requin

- Projet sous l'égide du PO INTERREG V Océan Indien 2014-2020
- Renforcer, institutionnaliser et réanimer le réseau régional sur la gestion du risque
- Réunissant les acteurs locaux et internationaux (scientifiques, usagers, acteurs économiques, autorités...)
- Partenariat avec l'Université de Western Australia (UWA – Perth)

Journées portes ouvertes sur l'économie bleue – St Gilles les Bains

**Samedi 8 décembre** : Salon Professionnel au port de plaisance de Saint Gilles -les -Bains et clôture de la semaine

**NB** : 2ième Forum International pour la PSM organisé par la DG MARE et IOC UNESCO sera tenu entre le 4-7 décembre au Créolia

**MISE EN PLACE D'UN VILLAGE PROFESSIONNEL AVEC LES  
ACTEURS :**

- UN ESPACE ENTREPRISE
- UN ESPACE ACTEURS PUBLICS
- UN ESPACE FINANCEURS

→ PRÉSENTATION DES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT  
OFFERTES PAR LA MER : MÉTIERS, FORMATIONS,  
LES RESSOURCES ET LEURS UTILISATIONS

# UN OUTIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE BLEUE

---

## Plan Régional d'Organisation et d'Équipement des Ports de Pêche (PROEPP)



# LE PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE (PROEPP)

## La répartition de la mesure 43 du PO FEAMP à La Réunion

**Crédit total PO FEAMP à La Réunion : 12 M €**



**Mesure 43 : 3,885 M €**  
Sites de débarquement – halles de criée - abris



**Mesure 43.1 : 1,950 M €**  
Amélioration des infrastructures et des équipements

**Mesure 43.2 : 1,085 M €**  
Respect de l'obligation de débarquement

**Mesure 43.3 : 0,850 M €**  
Renforcement de la sécurité des pêcheurs

# LE PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE (PROEPP)

## Le contexte et les objectifs du projet

---

Élaboration préalable d'un plan visant à fixer une stratégie et des critères de priorités pour les investissements collectifs concernant les ports de pêche et la pêche professionnelle.

Un projet réalisé en large consultation entre les parties prenantes.

Projet éligible à la mesure 43 du PO FEAMP, et il est également la « *condition sine que non* » pour la mobilisation des crédits PO FEAMP

---

## Les travaux ont permis :

---

- De **diagnostiquer les ports** de pêche (en croisant les besoins et des projets)
- De **définir une stratégie territoriale** répondant aux besoins des professionnels en lien avec les parties prenantes
- De mettre en place des **critères de sélection** pour l'attribution des subventions (en fixant les priorités et en créant les synergies)

# LE PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE (PROEPP)

## Les objectifs détaillés du projet

- **Structuration, présentation et animation des travaux** auprès des parties prenantes (Collectivités, gestionnaires portuaires, organisations professionnelles, autorités publiques...)
- **Diagnostiquer** les ports de pêche et les points de débarquement du littoral réunionnais
- **Consultation** avec les parties prenantes de la filière pêche de la Réunion (production, transformation, avitaillement et services)
- **Recenser les besoins et les attentes** des parties prenantes (acteurs de la pêche, acteurs portuaires, collectivités...)
- **Recenser les investissements** nécessaires et projetés
- **Établir le PROEPP** de La Réunion (stratégie et organisation)
- **Définir un Plan d'Action Prioritaires** pour les Ports de Pêches et Points de Débarquement sous forme de feuille de route opérationnelles



# LE PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE (PROEPP)

## Le diagnostic

- **Existence de 7 ports de pêche, et de 6 points de débarquement**
- **Manque global d'équipements en avitaillement sur l'ensemble du littoral : carburant, glace, appâts, matériels de pêche, chambre froide**
- **Manque en matière d'infrastructure : manutention, balance de pesée, quai dédié, zones techniques de pêche**
- **Des besoins transversaux : un pôle de réparation navale, équipements en matière de traitement et de collecte des co-produits, la formation**

# LE PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE (PROEPP)

## La stratégie

- **Constituer un réseau de port structurant tout le long du littoral** avec comme port central celui de la Pointe des Galets, afin de favoriser les synergies inter-portuaires et la rationalisation des investissements
- **Rattacher à chaque port structurant des points de débarquement** permettant à la pêche professionnelle de disposer des moyens de se développer
- **Cette organisation permettra à La Réunion d'augmenter la qualité de ses produits, de les valoriser, et d'augmenter l'attractivité des ports et points de débarquement.**

# LE PLAN RÉGIONAL D'ORGANISATION ET D'ÉQUIPEMENT DES PORTS DE PÊCHE (PROEPP)

## Des mesures d'accompagnement

---

- **Prendre un arrêté préfectoral définissant les points de débarquement des produits de la pêche**
- **Intégrer la notion de port structurant à cet arrêté**
- **Activation d'une commission inter-ports, afin de créer des synergies et répondre aux besoins**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !